

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique de consultation – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de L'Érable

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le **mercredi 14 août 2024, à 18 h 30**, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, la MRC tiendra, en conformité avec l'article 18 de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4), une assemblée publique de consultation sur le projet du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de L'Érable.

Cette assemblée publique de consultation a pour but d'expliquer les grandes lignes du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé et ses effets et de permettre aux citoyens et organismes de s'exprimer sur le sujet.

Le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé peut être consulté au centre administratif de la MRC de L'Érable situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC de L'Érable, durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC : [www.erable.ca/mrc/services-de-la-mrc/securite-publique/securite-incendie](http://www.erable.ca/mrc/services-de-la-mrc/securite-publique/securite-incendie) .

#### Résumé du projet :

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de L'Érable a pour objectif d'encadrer l'application de la *Loi sur la sécurité incendie* afin de respecter les orientations principales du ministère de la Sécurité publique et ainsi réduire de manière significative des pertes humaines et matérielles provenant de l'incendie, accroître l'efficacité des organisations publiques responsables de la sécurité incendie par la prévention, l'intervention pour les risques faibles et plus élevés, les mesures d'autoprotection, les autres risques de sinistre, l'utilisation maximale des ressources consacrées à la sécurité incendie, le recours au palier supramunicipal et l'arrimage des ressources et des organisations vouées à la sécurité du public.

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de L'Érable est aussi un outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décision afin de prévoir des mesures de prévention en incendie, de réduire les probabilités d'incendie et de planifier tous les éléments des interventions à préconiser afin de limiter les conséquences lorsqu'un incendie se déclare.

Toute personne désirant obtenir de l'information supplémentaire peut le faire en communiquant avec M. Sébastien Demers, chef - Prévention à la MRC de L'Érable, au numéro de téléphone 819 362-2333, poste 1280, ou par courriel à l'adresse suivante : [sdemers@erable.ca](mailto:sdemers@erable.ca) .

Donné à Plessisville, ce 5 août 2024.

Parution dans le journal L'Avenir de L'Érable, le 7 août 2024.



Raphaël Teyssier, directeur général  
et greffier-trésorier